La différence moyenne entre les salaires des hommes et des femmes dans l'Union européenne est de 16,2%, ce qui signifie que les femmes doivent travailler en moyenne 59 jours de plus que les hommes pour gagner autant qu'eux, selon des chiffres publiés par la Commission européenne.
L'exécutif européen publie ce chiffre à l'occasion de l'organisation jeudi de la Journée européenne de l'égalité salariale dans l'UE, qui "nous rappelle les conditions de salaires inéquitables auxquelles les femmes continuent de faire face dans l'Union européenne", souligne dans un communiqué la commissaire européenne à la Justice, Viviane Reding . Elle souligne que "le principe d'un salaire égal pour un travail égal est inscrit dans les traités européens depuis 1957".

Le chiffre de 16,2% est une moyenne établie pour 2010 sur l'ensemble de l'Union européenne. La Commission souligne qu'il marque un léger reflux de l'inégalité salariale hommes-femmes puisque le chiffre était de 17% ou plus élevé au cours des années précédentes.

Mais, selon la Commission, il reflète avant tout l'impact de la crise économique, qui a plus durement frappé certains secteurs où les hommes sont majoritaires comme la construction, et non un réel rattrapage des rémunérations féminines.

La Commission, qui soutient les bonnes pratiques en matière d'égalité salariale, met notamment en exergue certaines initiatives comme celle du groupe allemand de médias Axel Springer, lancée en 2010 et qui vise à faire en sorte que 30% des postes à responsabilité du groupe soient occupés par des femmes dans un délai de 5 à 10 ans.

Un "business forum" sera organisé le 21 mars à Bruxelles, pour que les quelque 150 entreprises participantes puissent échanger leurs expériences en matière d'égalité salariale hommes-femmes.
La Commission prépare aussi un rapport, qui doit être adopté à l'été 2013, pour faire le point sur l'application de la directive de 2006 sur l'égalité des chances et l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail.